



FACTURE

234 Route de Crouzaval
46240 - COEUR-DE-CAUSSE
FRANCE

Siret : 98126951700018

Tél. : 0676099898
Email : info@silveo.fr
Site web : http://www.silveo.fr
Monsieur Benjamin POILVET - DIRIGEANT

GAEC GAEC DE SAINT BENOIT

1430 Chemin des sables
46700 Grézels

N° : FAC00000123
Date : 30/09/2025
N° TVA : FR86340097286
N° client : CLT00000090

Réf. : Réf. à DEV00000092

Expertise de valeur vénale dans le cadre de calcul de parts pour des bâtiments d'exploitation (serres et hangar) sur la commune de Grézels

Libellé	Qté	PU HT	TVA	TTC
Etude des documents et cartographie	1,00	90,00 €	20,00%	108,00 €
Expertise en valeur vénale de foncier bâti et non bâti, libres de bail - Etat des lieux et mètres du foncier bâti - Recherches, analyses, calculs	1,00	495,00 €	20,00%	594,00 €
Rédaction, échanges	1,00	225,00 €	20,00%	270,00 €
Forfait déplacement	1,00	75,00 €	20,00%	90,00 €

Détail de la TVA				Total HT	885,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	Acompte(s) reçu(s) HT 442,50 €	
Normale	442,50 €	20,00%	88,50 €	Total HT net	442,50 €
Règlement	Virement			TVA	88,50 €
Echéance(s)	Acompte de 531,00 € au 21/05/2025 531,00 € au 30/10/2025			Total TTC	531,00 €
Echéance(s) réglée(s)	531,00 € réglée le 26/05/2025 par Virement				

Coordonnées bancaires	
Nom	Banque Populaire Occitane
IBAN	FR7617807008088552191701106
BIC	CCBPFRPPTLS

Le montant total s'élève à cinq cent trente et un euros

Date limite de règlement: à réception de la facture

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).